

Image not found or type unknown



Frais de notaire pour la cession d'une part sociale en SCI

Par **rastadopulos**, le **20/11/2013** à **15:05**

Nous venons d'acquérir une part sociale dans une SCI, sur laquelle est installée un mobile home.

Le notaire nous a fait payé des frais de notaire et après avoir signature du projet sur lequel était mentionné le montant des frais de notaire, ce dernier nous réclame un rappel important (1 fois 1/2) de plus que le montant prévu, prétextant des frais pour le mobilhome?????

Je précise que l'argent de la transaction n'a pas transité par l'étude.

MErci de bien vouloir nous répondre.